

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

DU PATRIMOINE CASTELSARRASINOIS

<https://castel-patrimoine.com>


EDITO

Le mois de mai est en général LE mois des jours fériés et des fêtes et de commémorations multiples ! Mais il y en a une, le dernier dimanche du mois de mai habituellement, qui n'aura pas lieu cette année en mai du fait du dimanche de Pentecôte. Elle est reportée au 4 juin ! C'est la fête des mères.

La fête des mères est célébrée dans de nombreux pays même si la date n'est pas la même partout. La fête des mères : une journée très spéciale qui est bien rentrée dans les mœurs, puisque plus de 80% des Français la célèbrent en France. La tradition de la fête des mères est très ancienne. Dans l'Antiquité, les Grecs organisaient des festivités dédiées à la déesse Rhéa, la mère des dieux, à cette occasion, on fêtait la fertilité des Terres, la fécondité et la maternité. Chez les Romains, on célébrait les mères lors des Matronalia, au début du mois de mars, une matrone est une femme mariée ou une mère de famille. À l'époque moderne la célébration des mères revient sur le devant de la scène en 1870 aux Etats Unies lorsqu'une activiste pour la paix initie la Proclamation de la Journée de la Mère. En

1912, Anna Jarvis crée l'association internationale de la Journée de la mère. Et c'est grâce à Anna Jarvis qu'en 1914, les Etats Unis déclarent une journée officielle.

En France, la première fête des mères date de 1906. C'est le village d'Artas en Isère qui organise une cérémonie festive en l'honneur des mères et remet un prix de Haut mérite maternel. Plus tard, c'est la ville de Lyon qui en 1918 est à l'initiative d'une journée des mères. Il faudra attendre 1920 pour la création d'une fête des mères de famille nombreuse, puis 1929 pour que le Gouvernement officialise une journée des mères. La fête des mères prendra une envergure nationale avec le Maréchal Pétain et sa politique nataliste, dont le but premier est de relancer la natalité en France. En 1950 le Président Vincent Auriol en fixera la date au dernier dimanche de mai.

Aujourd'hui, nous envisageons la fête des mères sous un œil moins pragmatique mais plus émotionnel et familial.

Conférence du mois d'avril

Bernard OUARDES : Les maisons de tolérance à Castelsarrasin entre 1848 et 1946

La prostitution un sujet tabou ? Bernard Ouardes, après un large panorama sur l'histoire de la prostitution s'est attaché à dévoiler ce qu'il en était pour Castelsarrasin à partir de l'étude de documents d'archives, de témoignages et de photographies.



Dans l'Antiquité le marché du sexe était légalement ouvert à tous. En Grèce, existaient les "Temples de l'amour" Chez les Romains, même si le commerce de la chair n'est pas circonscrit à des lieux particuliers, les "lupanars", sont considérés comme les ancêtres des bordels. À Pompéi, les nombreux graffiti et peintures témoignent de la relative liberté des mœurs d'alors.

Cette liberté on la retrouve au Moyen Age où la prostitution est considérée comme un moindre mal. Les bains publics se multiplient et dans ces lieux de plaisirs mixtes la prostitution est tolérée. Mais peu à peu ils seront circonscrits à des zones

spécifiques. Au 13^{ème} siècle à Paris, les prostituées sont installées en bord de Seine dans des baraques appelées -*bordes*- on parle alors de -*bordelières*-

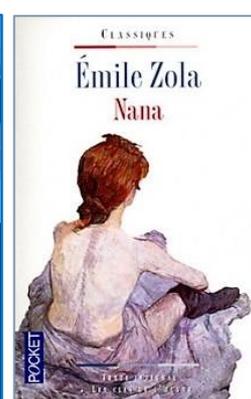
À partir du 16^{ème} siècle, l'influence de la religion et l'apparition de la syphilis qui décime la population, expliquent la volonté de lutter contre la prostitution. C'est la création de la police des mœurs au 17^{ème} siècle et Louis XIV ordonnera l'emprisonnement ou la déportation des femmes soupçonnées de prostitution. Plus tard, au siècle des Lumières va apparaître la -maison close- moderne, d'un luxe inégalé. La Révolution, elle aussi, reste clairement contre la dépravation des mœurs, même si dans certains quartiers les filles "tiennent boutique".

Au tournant du 19^{ème} siècle on estime que Paris comptait 30 000 prostituées dites modestes et 10 000 dites de luxe. Face à cet échec de l'ordre moral il est mis en place un système dit de -*tolérance*-, système garant de l'ordre sécuritaire lié à l'ordre moral et surtout garant de l'ordre sanitaire, alors que l'hygiène devient une préoccupation essentielle de la bonne société. Bernard Ouardes s'est penché sur la vie des pensionnaires de ces maisons devenues ... *de rendez-vous*, qui se résume à une existence de recluses entre maison et dispensaire. Elles doivent payer leur nourriture, les frais de lingerie, de toilette et partager le prix de la passe avec la tenancière. À la tête des maisons closes se trouve "*Monsieur*" (le proxénète de l'époque), mais c'est une "*Madame*" qui gère l'établissement et les pensionnaires. Elle gère leur travail, les visites sanitaires et a connaissance des rapports de police indiquant leur "bon" ou "mauvais état" ! En plus du -*Guide Rose*- annuaire des maisons les plus huppées, (qui ont inspiré des artistes comme Toulouse d'Autrec, Manet) aux bouges et maisons d'abattage, qui comptent jusqu'à 50 pensionnaires, le conférencier évoque aussi le sort des insoumises, appelées "les pierreuses", les "frôleuses" qui se disputent les clients dans la rue et qui ont inspiré des chansons comme "La rue de la Joie" chantée par Damia.

Bernard Ouardes en vient à l'apparition des maisons de tolérance à Castelsarrasin, dont il trouve la première trace en date d'octobre 1849 aux archives municipales, à travers une plainte des habitants du faubourg des Capucins contre les filles publiques. Certaines de ces pensionnaires vont devenir elles-mêmes tenancières de ces maisons de tolérance, comme Marie Hilaire ou Félicie Franceries. On peut dire que cette dernière a fait carrière comme tenancière puisqu'elle ouvrira successivement plusieurs maisons dont la dernière rue des Cheneviers. Peut-on y voir la conséquence de la construction de la caserne Banel et de l'ouverture de l'usine Sainte Marguerite ? Un arrêté municipal de l'époque nous renseigne sur les contrôles dont sont l'objet les filles : inscription obligatoire au bureau de police, contrôle sanitaire hebdomadaire payant, transport à l'hospice de Montauban en cas d'infection... Seules les tenancières pouvaient circuler "décentement vêtues". L'entrée de la maison devait être éclairée par une lanterne rouge et les fenêtres garnies de barreaux !

Tout le début du XX^{ème} siècle les tenancières vont se succéder. Elles doivent faire face à la concurrence des tripots clandestins, tel l'Hôtel du Commerce avenue de Toulouse ou à l'arrivée inattendue de 230 filles publiques venant d'Allemagne où elles avaient été emmenées en captivité. Bien qu'installées à l'Abbaye de Belleperche, elles vont perturber les bonnes mœurs de Castel, ville de garnison. Louise Freiskas puis Irma Girel vont tenir la maison close de la rue des Cheneviers (actuelle rue Braille). Grâce aux archives et aux témoignages recueillis, Bernard Ouardes nous donne un aperçu de l'agencement intérieur et narre quelques péripéties. On apprend ainsi qu'à l'écart de la maison close avait été construit une annexe pour recevoir les soldats sénégalais sans déranger les clients habituels.

Témoins de la société d'alors, de nombreux artistes comme Toulouse-Lautrec, Manet, Degas, Picasso ou écrivains comme Emile Zola, entre critique et fascination, ont trouvé leur inspiration dans ces milieux troubles pour réaliser leurs œuvres.



En 1946 la loi Marthe Richard fera fermer les maisons closes, sans pour autant mettre fin à la prostitution et à l'exploitation mais en rejetant un peu plus les prostituées de la société.

Conférence de Mai

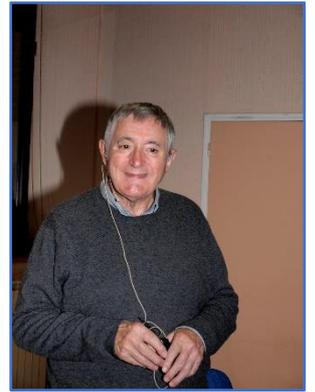
Salle Marcelle Duba, Médiathèque de Castelsarrasin (à 18h.)

ATTENTION :

La conférence aura lieu le **mardi** (et non mercredi) **16 mai**

Jordi PASSERAT

“Fondation des JEUX FLORAUX et le rôle de deux troubadours de chez nous”



La ville de Toulouse, avec l'Académie des Jeux Floraux, se prépare à fêter le 700^{ème} anniversaire de la création de ce que l'on considère comme la plus ancienne société savante d'Europe. Les Jeux floraux ont été institués en 1323, à Toulouse, par sept troubadours pour maintenir le lyrisme courtois. Parmi les premiers lauréats figurent deux troubadours de notre Quercy dont Jordi Passerat nous conte le rôle.

L'autre patrimoine

..... notre langue !

Avec les beaux jours la saison des mariages est lancée. Cérémonie civile, religieuse ou laïque, alliances, repas de fête, discours de l'oncle..., chacun suit les us et coutumes à sa guise. Mais dans tous les cas, après les festivités il y a dans l'air comme un goût de “**lune de miel**”.

Douce expression qui apparaît en 1747 dans l'œuvre Zadig de Voltaire. Il semblerait que l'expression fût reprise de l'anglais – honeymoon -, apparu bien plus tôt. Si l'on en croit les dictionnaires étymologiques anglais, la première citation du terme date de 1522.

Miel, pourquoi faire référence au miel ? Il s'agirait d'une métaphore inspirée d'anciennes pratiques venant de tous les continents. Les pharaons, par exemple, buvaient une boisson à base de miel et de propolis durant les 29 jours suivant le mariage. Les peuples germaniques consommaient de l'hydromel, les Chinois et les Hindous du miel, et une légende babylonienne raconte que le père de la mariée devait offrir quotidiennement à son gendre, pendant tout le mois qui suit le mariage, autant de *mead* (bière à base de miel) qu'il pouvait en absorber. Et comme le calendrier était basé sur le cycle lunaire, *le mois du miel* est devenu *la lune de miel*.

Ces substances étaient alors reconnues pour leurs vertus aphrodisiaques, pour favoriser la fécondité et apporter bonheur et douceur au jeune couple. La période suivant le mariage apparaît comme un rite de passage durant lequel il faut rompre la routine et permettre au couple de fertiliser la relation, comme une parenthèse enchantée.

Nous ne consommons plus guère aujourd'hui de bière au miel ni d'hydromel, mais nous aimons fêter un mariage par un grand voyage dans des contrées lointaines, souvent en direction du sud : partir en lune de miel serait donc se rapprocher du... soleil ! Elle s'emploie aussi pour désigner une "bonne entente" entre deux personnes. Les mauvaises langues n'oublient pas de rappeler qu'une lune ne dure qu'un peu plus de 29 jours et qu'il n'en faut souvent pas plus pour que la lune de miel vire à la lune de fiel !

(Source – Projet Voltaire-)





Le coin de l'adhérent

Le livre de Bernard Ouardes "Les Maisons Closes à Castelsarrasin 1848 / 1946" est actuellement sous impression.

Nous vous informerons dès qu'il sera disponible.

Vous pouvez le réserver au prix de 15 € (chèques-espèces)

Chèques à l'ordre de : A. S. P. C.

À envoyer au : 2bis rue du Soleil 82100 Castelsarrasin

LES MAISONS DE TOLERANCE A CASTELSARRASIN

1848 - 1946



Bernard Ouardes

Association de Sauvegarde du Patrimoine Castelsarrasinois



Cette rubrique vous est ouverte, n'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou suggestion se rapportant au patrimoine, à l'histoire de notre cité ou sur le contenu du bulletin mensuel. L'équipe de l'ASPC vous en remercie par avance.

CONTACTS : Bernard OUARDES :  06 71 62 13 48  bernard.ouardes@orange.fr

Visitez le site internet de l'ASPC : <https://castel-patrimoine.com>